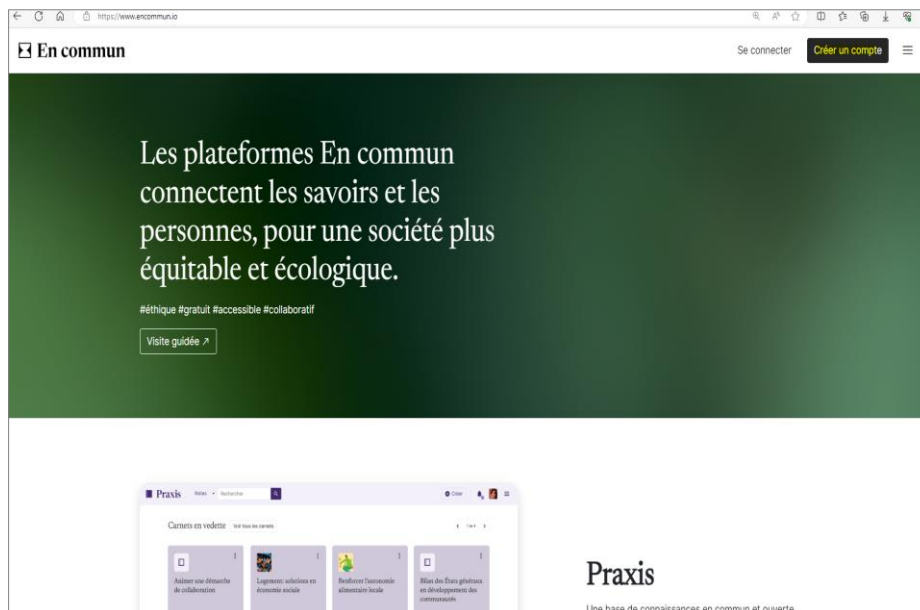




Procédure d'inscription à la Communauté de pratique en exemplarité de l'État (CoPex)

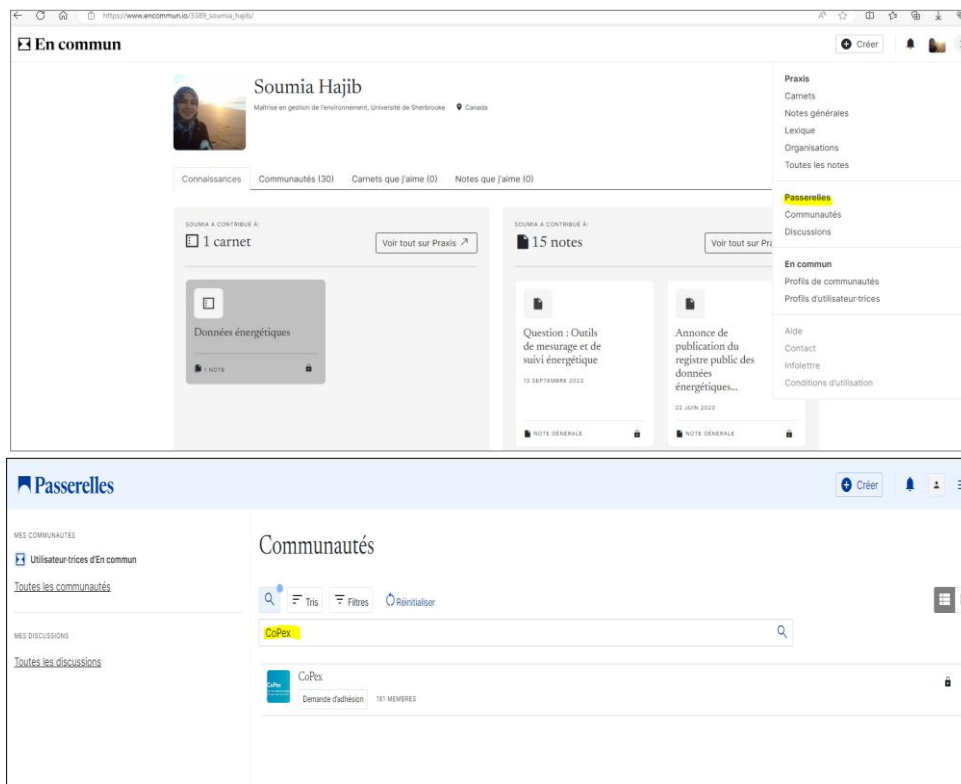
Pour devenir membre de la CoPex, veuillez suivre les étapes ci-dessous.

1. Rendez-vous sur le site [En commun](https://www.encommun.qc.ca) et créez un compte.



Procédure d'inscription à la Communauté de pratique en exemplarité de l'État (CoPex)

- Recherchez **CoPex** dans la liste des communautés ou utilisez le moteur de recherche.



- Soumettez ensuite votre demande d'adhésion à la communauté de pratique.



Note : Pour recevoir de l'information sur les tables rondes à venir de la CoPex, indiquez votre adresse courriel dans la demande d'adhésion.